



Tableau récapitulatif des garanties "Multirisques Avocat"

Principales garanties

Incendie, explosion

Dégâts des Eaux et Gel

Responsabilité civile Incendie et dégâts des eaux à l'égard :

- du locataire ou du propriétaire,
- des voisins et des tiers.

Tempêtes, Grêles, Neige

Catastrophes Naturelles (*) franchise légale fixée par arrêté ministériel

Attentats

Vol, tentative de vol et acte de vandalisme :

- dont vol des objets de valeurs

Bris de Glaces

Dommages électriques

Annexe garanties "Complément Plus"

Assistance

Extensions "frais et pertes" accordées

Fonds et valeurs

Refoulement et engorgement des égouts

Frais de recherche de fuites

Frais de clôture et de gardiennage

Contenu dans les dépendances

Remplacement des serrures en cas de vol des clefs

Dommages à la robe de plaidoirie y compris le vol et la disparition inexplicquée

Capitaux	Franchise
Montant contenu	Néant
Montant contenu	Néant
	Néant
Selon D.G	Néant
Selon D.G	Néant
	Néant
	(*)
	Néant
Montant contenu	Néant
8.000 euros	Néant
5.000 euros	Néant
3.000 euros	Néant
	Néant

1.500 euros	Néant
15.000 euros	Néant
7.000 euros	Néant
4.600 euros	Néant
3.000 euros	Néant
750 euros	Néant

Maxi 500 euros	20% des dommages
----------------	------------------

Garanties optionnelles

Extension Capital Dommages électriques (capital de base : 3.000 euros)

Bris de matériels électriques et/ou électroniques (1^{ère} et 2^{ème} catégorie)

Avec extension pour les ordinateurs portables

Vol des micro-ordinateurs portables à l'extérieur des locaux assurés dans le monde entier

(maximum 10 portables)

PROTECTION FINANCIERE

- Frais supplémentaires d'exploitations seuls
- Honoraires d'expert assuré à concurrence de 5% de l'indemnité
- Période d'indemnisation sur 24 mois maximum



careneassurances

AS Dedeyan

Société de courtage d'assurances

53, rue d'Hauteville

75010 Paris

Tél 0825 825 705 (0,15 euros TTC la minute)

Fax 01 49 95 06 00

www.asdedeyan.fr



SOCIETE DE COURTAGE
DES BARREAUX